

M. Ray Perrault (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'immigration): Monsieur l'Orateur, il est sûr qu'en votant en faveur de la poursuite du débat, la grande majorité des députés de la Chambre ont démontré à quel point le problème crucial de la pollution par le pétrole les préoccupe.

Des voix: Oh, oh!

[Français]

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège.

M. l'Orateur: L'honorable député pose-t-il la question de privilège?

M. Rondeau: Je laisse tomber, monsieur l'Orateur.

[Traduction]

M. Perrault: Monsieur l'Orateur, nous nous inquiétons surtout de la pollution par le pétrole sur la côte ouest du Canada.

M. Woolliams: Je vois une grande nappe de pétrole qui recouvre les propos du ministre.

M. Perrault: Indépendamment de nos attaches politiques, nous sommes tous conscients des dommages écologiques énormes qu'une fuite de pétrole peut entraîner à cet endroit.

L'hon. M. Stanfield: N'oubliez pas la pollution par le gouvernement.

M. Perrault: Ainsi, il est malheureux de voir certains députés de l'opposition profiter de ce problème pour s'engager dans un débat partisan.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Perrault: Si jamais il y a eu au Canada une question qui exige l'unité de tous les partis, c'est bien la lutte contre la pollution.

Des voix: Oh, oh!

M. Perrault: Monsieur l'Orateur, quel contraste entre le comportement de l'opposition aujourd'hui et celui des ministériels le 15 mai! Je me reporte à la page 2245 du hansard. Un député du Nouveau parti démocratique proposait la motion suivante:

Que la Chambre déclare par les présentes que le transport de pétrole par navires le long de la côte de la Colombie-Britannique, de Valdez (Alaska) à Cherry Point (Washington), est contraire aux intérêts canadiens et, notamment, à ceux qui se rattachent à l'environnement.

Et, en outre, que la présente résolution soit immédiatement transmise au gouvernement des États-Unis d'Amérique de façon que ce gouvernement soit informé de l'inquiétude que cause à la Chambre des communes du Canada ce projet de transport de pétrole.

Les députés de ce côté-ci de la Chambre, nous n'avons pas alors cédé à l'esprit de parti lors de la présentation de cette motion.

Des voix: Bravo!

M. Perrault: Il y a eu unanimité sur cette question. Le gouvernement n'a pas eu la mesquinerie de discréditer l'initiative de ce député de l'opposition. Nous avons voté en faveur de cette résolution.

Des voix: Oh, oh!

M. Perrault: Le député de Fraser Valley-Ouest (M. Rose) qui avait une occasion sans précédent de faire valoir des arguments rationnels à l'appui de mesures de lutte contre la pollution par le pétrole, a employé presque tout son temps à une attaque virulente et personnelle contre le motionnaire.

Des voix: C'est honteux!

Des voix: Oh, oh!

M. Perrault: Il n'a pas profité de l'occasion qui se présentait pour faire des propositions utiles et raisonnables. Ceci dit, monsieur l'Orateur, je dois signaler qu'aucun autre pays n'a plus sincèrement que le Canada entrepris des initiatives utiles pour la protection de l'environnement international et que des attaques verbales contre les députés qui ont parlé à l'étranger de la pollution par le pétrole et de la réputation du Canada du point de vue écologique n'ont pas leur place, selon moi, dans ce débat. Le ministre de l'Environnement (M. Davis) est à Stockholm et participe à une conférence mondiale mise sur pied pour lutter contre la pollution sous toutes ses formes. Le président de la conférence est M. Maurice Strong, un autre Canadien.

Dans le rapport des Nations Unies intitulé «Problèmes de l'environnement humain», on trouve ceci:

La pollution de la mer menace constamment sa productivité future. Bien que la Convention internationale pour la prévention de la pollution de la mer par le pétrole existe depuis 1954, la pollution par le pétrole demeure un souci majeur, tandis que d'autres formes de pollution aussi néfastes persistent, en dépit d'un faible contrôle, s'il en est.

Quant à cela, il n'existe pas de méthodes simples pour prévenir la pollution par le pétrole de la côte ouest ou de la côte est du Canada, ou d'autres endroits du monde. Voici la suite de la citation:

La lutte contre la pollution dans le milieu marin soulève des problèmes juridiques, comme par exemple, quelles mesures peuvent prendre les États hors de leurs mers territoriales pour se protéger contre la pollution, quelle responsabilité découle du déversement accidentel de pétrole ou d'autres polluants, quels pouvoirs de surveillance peuvent exercer les États côtiers pour faire observer des mesures propres à améliorer la sécurité de la navigation et le contrôle de la pollution marine.

L'ensemble de la question de la pollution est actuellement étudié à la conférence mondiale de Stockholm et, une fois encore, le Canada prend largement les devants. Le ministre chargé de l'environnement au Canada, le député de Capilano a été immédiatement informé de la fuite de pétrole à Cherry Point et de la pollution des eaux canadiennes. Il s'est immédiatement entretenu à Stockholm avec M. Russell Train, président du Conseil présidentiel pour la qualité de l'environnement, et avec M. William Ruckelshaus, directeur de l'Agence américaine pour la protection de l'environnement. Il a discuté avec eux d'un renvoi de la question à la Commission mixte internationale et informé son bureau d'Ottawa que, sauf erreur, son point de vue avait été transmis aux États-Unis. Des membres de la Commission mixte internationale, représentant les États-Unis et le Canada, sont aussi à Stockholm actuellement.

• (1600)

Les oppositionnels qui prétendent que le gouvernement ne s'intéresse pas au problème de Cherry Point et à la pollution sur la côte ouest devraient savoir, non seulement que le gouvernement du Canada a agi immédiatement dans cette affaire, mais aussi, incontestablement, que le ministre canadien responsable a déjà eu des entretiens à ce sujet à Stockholm avec des représentants américains de la Commission mixte internationale.